

LES NATURALISTES PARISIENS

Association Amicale d'Excursions Scientifiques
Fondée le 28 mars 1904

Siège : 57 rue Cuvier, 75005 PARIS
(ne pas y envoyer de courrier)



Site Internet : lesnaturalistesparisiens.org

Contact : lesnaturalistesparisiens@gmail.com

Paris, le 5 février 2023

1^{er} MARS ET COTISATIONS

Le 1^{er} mars est la date statutaire limite de renouvellement de votre *cotisation annuelle* aux Naturalistes Parisiens. Ce versement vous autorisera à participer, en toute bonne conscience, aux votes de l'Assemblée Générale, aux activités ici prévues et vous assurera le service des programmes des activités *hebdomadaires* ultérieures.

Le montant de la cotisation 2023 reste fixé à **42 €** (84 € pour les membres bienfaiteurs ; 14 € pour les membres titulaires, v. note 3 p. 4).

Il convient de vous en acquitter, *dès à présent*, par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Association : **Les Naturalistes Parisiens**, envoyé directement au Trésorier, M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil.

Ceci évitera aux gestionnaires bénévoles un travail long et onéreux de relance des cotisations dues. Au reste, les idéaux communs, la participation de tous, l'amitié et la fidélité sont les ressorts moraux d'*une association où nul n'est étranger ni hôte de passage*. De la sorte, la qualité de membre des Naturalistes Parisiens est, en son principe, PERMANENTE (sauf démission écrite notifiée avant le 1^{er} mars).

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU 26 FEVRIER AU 13 AOÛT 2023

NB- 1) Dates limites d'inscription : 30 mars (voyage du 9 au 12 juin), 24 avril (excursion du 30 avril) – 2) **SNCF et RER** : Les horaires proposés ne tiennent évidemment pas compte des éventuelles fermetures de gares ou de lignes dues à des **travaux** pas encore annoncés ce jour. Tout collègue qui découvre une telle perturbation aura à cœur d'en prévenir le(s) directeur(s) de l'excursion pour que les modifications induites soient diffusées par mail et sur notre site. Il est toujours prudent de vérifier les horaires peu de temps avant la date de l'excursion et, même en service normal, il faut compter avec les complications d'accès aux billets et aux trains – 3) **Autocars de complément** : Voir 5^e page 3

Exc. 3425 - **Dimanche 26 février : Arboretum Du BREUIL(Paris 12^e)**

Excursion dendrologique (les bourgeons en hiver) et générale dirigée par M. A. GUILBAUD.

Départ RER A - Gare de Lyon : **9h 17** pour Joinville-le-Pont [9h 29] - Retour de Joinville-le-Pont : 17h 06.

°A.G. - **Dimanche 5 mars : Assemblée Générale et conférence**

À 14 h 45 précises, Grand amphithéâtre d'**Entomologie** du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5e - Rapports statutaires ; élection de 5 membres du Conseil d'Administration (vote accessible aux seuls membres à jour de leur **cotisation 2023** ; bulletin joint).

À 16 h, CONFÉRENCE : « **Les tannins des végétaux : de l'écologie à la santé** » par M. M-A. SELOSSE, Professeur du Muséum.

Exc. 3426 - **Dimanche 12 mars : Forêt de Meudon ; Sèvres (Hauts-de-Seine)**

Excursion botanique et générale (Caves du Roi) dirigée par M. J. PERETTI.

Départ Paris- Montparnasse : **8h 50** pour Sèvres – Rive Gauche [9h 05]

A 14h 30 : visite des Caves du Roi réservée aux membres des N.P. (droit d'entrée réglé par l'association)
Retour de Pont de Sèvres vers 18h.

Exc. 3427 – **Dimanche 19 mars : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)**

Excursion bryologique et générale (Point de vue des Gâtines), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par MM. M. ARLUISON et P. FESOLOWICZ.

Départ Paris-Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Bourron-Marlotte - Grez [9h 16] - Retour de Bourron-Marlotte - Grez : 17h 41.

Exc. 3428 - **Dimanche 26 mars : De Cesson à Seine-Port (Seine-et-Marne)**

Excursion historique et générale, en commun avec le CNCE et l'ANVL, dirigée par M. A. DE GUERRA .

Départ RER D – Gare de Lyon : **8 h 39** pour Cesson [9 h 26] - Retour de Cesson : 17h 43.

Exc. 3429 - **Dimanche 2 avril : Forêt de Sénart (Essonne)**

Excursion botanique et générale, en commun avec le CNCE, dirigée par Mme M-O. PERRET.

Départ RER D – Gare de Lyon : 8h 31 pour Ris-Orangis [9h 11] – Changement à Viry-Châtillon - Retour de Ris-Orangis : 17h 46.

Exc. 3430 – **Dimanche 9 avril : Vallée de la Mauldre (Yvelines)**

Excursion générale dirigée par Mme M. BLANCHET.

Départ Paris-Montparnasse : **8 h 58** pour Nézel - Aulnay [9h 54] - Retour de Maule : 17h 11.

Exc. 3431 - Dimanche 16 avril : Forêt et bords de Seine (Seine-et-Marne)

Excursion botanique et générale, en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par MM. C. DOBRA et M. GUÉRIN.

Départ Paris-Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Fontaine-le-Port [8h 58] – Changement à Melun – Retour de Vulaines : 17h 47.

Exc. 3432 – Dimanche 23 avril : Méandre de Moisson (Yvelines)

Excursion botanique, entomologique et générale dirigée par M. C. EPICOCO.

Départ Paris-Gare St-Lazare : **8 h 12** pour Mantes-la-Jolie [8h 50] – Transfert en autocar pour tous jusqu'à Moisson (participation : 5 € pour les membres, invités : 10 €) - Retour de Bonnières-sur-Seine : 18h 59 – Jumelles utiles.

Exc. 3433 - Dimanche 30 avril : Étang de Saclay (Essonne)

Excursion ornithologique et générale dirigée par Mme et M. M. & D. PASQUIER et M. A. HENRY.

Inscription (nom, prénom) avant le 24 avril auprès de Mme M. PASQUIER (pas75mar@gmail.com) pour accéder à l'observatoire ornithologique (zone militaire).

Départ RER B - Châtelet-Les Halles : **8 h 53** pour Jouy-en-Josas [9h40] – Changement à Massy-Palaiseau – Retour de Jouy-en-Josas : 17h 52.

Exc. 3434 - Dimanche 7 mai : Palaiseau (Essonne)

Excursion géologique, historique, botanique et générale dirigée par M. F. AUDUBERT et Mme D. GÉLIOT.

Départ RER B - Denfert-Rochereau : **9 h 01** pour Palaiseau [9h21] – Retour du Guichet : 18h 07.

Exc. 3435 - Dimanche 14 mai : Darvault (Seine-et-Marne)

Excursion botanique, entomologique et générale, en commun avec l'ANVL, dirigée par MM. G. DOUAULT et J-L. TASSET.

Départ Paris- Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Nemours – St-Pierre [9h 23] - Retour de Nemours – St-Pierre : 18h 35 – *Trajet pedestre : 14 km.*

Exc. 3436 - Dimanche 21 mai : Forêt de Ferrières (Seine-et-Marne)

Excursion mycologique, entomologique et générale dirigée par Mme S. LAROUS et M. A. LAURON.

Départ RER E - Magenta : **8 h 50** pour Émerainville – Pontault-Combault [9h 20] – Retour d'Ozoir-la-Ferrière : 18h 45.

Exc. 3437 - Dimanche 28 mai : Pelouses calcaires du Gâtinais (Essonne)

Excursion botanique, entomologique et générale (Valpuseaux ; Champmotteux) dirigée par M. C. EPICOCO.

Départ RER D – Gare de Lyon : **8 h 31** pour Maisse [9 h 53] – Changement à Viry-Châtillon - Transfert en autocar pour tous jusqu'à Valpuseaux (participation : 5 € pour les membres, invités : 10 €) – Retour de Boigneville : 18h 29.

Exc. 3438 - Dimanche 4 juin : Réserve naturelle de Vigny – Longuesse (Val-d'Oise)

Excursion botanique, bryologique, géologique et générale dirigée par M. B. MASSON.

Départ RER A – Châtelet-Les Halles : **8 h 08** pour Cergy-le Haut [9 h 01] – Transfert en autocar pour tous jusqu'à Vigny (participation : 5 € pour les membres, invités : 10 €) - Retour de Us : 17h 52.

Exc. 3439 – Du vendredi 9 au lundi 12 juin : Bretagne centrale (Côtes-d'Armor, Finistère)

Voyage d'étude géologique, historique, botanique et générale (Musée et site préhistorique de Plussulien ; granites de Rostrenen et de Huelgoat ; ardoisières de Mûr de Bretagne et de Maël-Carhaix ; andalousites de Glomel ; filons métallifères de Plélauff, Poullaouen, Huelgoat, Carnoët ; Vallée des Saints ; Forges des Salles ; lac et barrage de Guerlédan ; canal de Nantes à Brest) dirigé par M. J-P. SAGON, Mmes A. RIGADE et M. P. FEZOLOWICZ, avec la participation de M. C. BOCK.

Billets SNCF pris par chacun. Vendredi 9 juin, départ Paris -Montparnasse (TGV) : **7h 32** pour Saint-Brieuc [10 h 21] – Lundi 12 juin, retour de Saint-Brieuc : **18 h 41** (TGV) [Paris : 21h 08] – Nuits à Plérin (St-Brieuc) : hôtel du Chêne Vert. *RV du vendredi 9 juin : gare de St-Brieuc, 10h 25.*

Participation réservée aux membres, dans l'ordre des inscriptions (sans tenir compte de celui établi au moment du sondage du mois de novembre dernier), qui couvre : circuit en autocar **pour tous**, dîners, chambre, petits déjeuners et entrées aux musées.

Inscriptions dès à présent et avant le 30 mars par chèque de 360 € à l'ordre des Naturalistes Parisiens, envoyé directement à M. P. BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil. Lors de l'inscription, précisez vos noms, prénoms et souhaits de partage d'une chambre (chambres individuelles : suppl. 90 €, soit 450 €). *Les informations ultérieures seront données par courriel (envoyez un mail à pfsolowicz@gmail.com).*

Exc. 3440 - Dimanche 18 juin : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion lichénologique et générale (Champ Minette), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par Mme F. GUILLOUX et M. G. CARLIER.

Départ Paris- Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Fontainebleau - Avon [8h 58] + Bus régulier ligne 1 - Retour de Fontainebleau - Avon : 18h 02.

Exc. 3441 - Dimanche 25 juin : Marais de Bourneville (Aisne)

Excursion botanique et générale dirigée par M. et Mme P. & G. PEDOTTI.

Départ Paris-Est : **8 h 31** pour La Ferté-Milon (Aisne) [9 h 54] – Changement à Meaux – Retour de La Ferté-Milon : 18 h 01.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES PERMANENTES

- 1° Les Naturalistes Parisiens déclinent toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours de leurs activités (Art. 19 des Statuts). En particulier, **la consommation ou l'utilisation à des fins médicinales ou culinaires de plantes ou de champignons reste de l'entière responsabilité du récolteur.**
- 2° Chaque membre reçoit nos programmes **en double exemplaire** – et peut en recevoir d'autres sur demande – aux fins de **recrutement d'adhérents nouveaux** parmi ses amis et connaissances, voisins, élèves, collègues, parents, ou organismes et groupements auxquels les adresser utilement.
- 3° Au-delà de son objet affiché, chaque excursion est avant tout *générale*, c'est-à-dire multidisciplinaire et ouverte aux discussions scientifiques en tous genres. Les directeurs d'excursion ont toute latitude d'en fixer le déroulement horaire, itinéraire et thématique. Les participants se muniront de leur matériel *personnel* d'observation ou de récolte. Ils s'engagent à s'abstenir de prélèvements abusifs et à respecter les productions naturelles, les propriétés et les sites, conformément tant aux usages qu'aux consignes – sécurité comprise – données par les directeurs d'excursion. Les chiens ne sont pas admis aux excursions.
- 4° **L'association réserve toutes ses activités à ses membres individuels à jour de leur cotisation.** Bien entendu, les adhérents en puissance qui désirent se rendre compte du caractère des excursions sont cordialement conviés à prendre part à une ou deux d'entre elles en qualité d'*invités*. Au-delà, l'adhésion n'est qu'une règle de bonne éducation. Sont également invitées les personnes accompagnant *occasionnellement* un sociétaire. – En toute occurrence, les sociétaires ont priorité de droit sur les non-sociétaires.
- 5° Certaines excursions comportent des trajets ou circuits en autocar. Il s'agit : – *soit* d'un simple transfert *aller* de la gare d'arrivée au terrain d'étude ; – *soit* de deux transferts, l'*aller* du matin et le *retour* à la gare en fin d'excursion ; – *soit* d'un *circuit* de la journée entre gare(s) d'arrivée et de retour. Dans chaque cas, les précisions correspondantes sont données avec l'indication du *coût individuel*. La gare d'arrivée est le lieu de rendez-vous du matin. **L'utilisation de ces cars s'impose à tous les participants.**
- 6° Lors des excursions, le **déjeuner** est, sauf disposition particulière, tiré des sacs.
- 7° Les indications pratiques contenues dans nos programmes sont **toutes celles utiles**. Dans l'intérêt général les collègues s'y conformeront amicalement car les organisateurs bénévoles ne sont pas à même de satisfaire les desiderata particuliers. Pour toute réponse attendue de l'Association (renseignements *généraux*, retours de cartes de membres...), une *enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur* épargnera argent et temps.

Exc. 3442 - **Dimanche 2 juillet : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)**

Excursion mycologique et générale (Mare aux Évées), en commun avec l'ANVL, dirigée par

M. J-P. MÉRAL.

Départ Paris-Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Bois-le-Roi [8h 50] - Retour de Bois-le-Roi : 17h 39.

Exc. 3443 - **Dimanche 9 juillet : Forêt de Marly (Yvelines)**

Excursion botanique et générale, en commun avec l'ANY, dirigée par M. C. DOBRA et Mme M-L.

DUSSARRAT.

Départ Paris-Gare St-Lazare : **8 h 38** pour St-Nom-la-Bretèche [9h 21] - Retour de St-Nom-la-Bretèche : 18 h 24.

Exc. 3444 - **Dimanche 16 juillet : Les Bruyères de Sainte-Assise (Seine-et-Marne)**

Excursion botanique, bryologique et générale dirigée par M. B. MASSON.

Départ RER D – Gare de Lyon : **8 h 09** pour Cesson [8 h 57] - Retour de Cesson : 17h 47

Exc. 3445 - **Dimanche 23 juillet : Forêt de Notre-Dame (Val-de-Marne)**

Excursion botanique, historique et générale dirigée par M. A. MONAQUE et Mme J. BACHE.

Départ RER A - Nation : **8 h 20** pour Sucy - Bonneuil [8h 41] puis Bus n°2 (8h 51) pour « Fontaine de Villiers » – Retour de Boissy-St-Léger : 18 h.

Exc. 3446 - **Dimanche 30 juillet : Forêt d'Armainvilliers (Seine-et-Marne)**

Excursion botanique, entomologique et générale dirigée par M. C. EPICOCO.

Départ RER E – Magenta : **8 h 20** pour Gretz-Armainvilliers [9 h 02] - Retour de Gretz-Armainvilliers : 18 h 27.

Exc. 3447 - **Dimanche 6 août : Bois de la Boissière (Seine-et-Marne)**

Excursion botanique et générale, en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par M. J-L. TASSET.

Départ Paris-Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Fontaine-le-Port [8h 58] – Changement à Melun – Retour de Bois-le-Roi : 18 h 09.

Exc. 3448 - **Dimanche 13 août : Forêt de Barbeau (Seine-et-Marne)**

Excursion botanique et générale, en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par M. J-L. TASSET.

Départ Paris-Gare de Lyon (surface) : **8 h 16** pour Fontaine-le-Port [8h 58] – Changement à Melun – Retour de Fontaine-le-Port : 17h 55.

CURIEUX DE NATURE ET D'HISTOIRE NATURELLE, REJOIGNEZ LES NATURALISTES PARISIENS

Les NATURALISTES PARISIENS, en tant que *naturalistes*, s'intéressent à la science des objets et faits qui relèvent de l'Histoire naturelle. Ils désirent connaître les Plantes, les Arbres, les Champignons, les Animaux de tous ordres, des Oiseaux aux Insectes, aussi bien que les Roches, Sols et Fossiles. Ils portent une constante attention à l'écologie et à la distribution des espèces, à la genèse des paysages, à l'évolution et à la conservation des milieux.

Les NATURALISTES PARISIENS sont *parisiens*, tout simplement comme est « parisienne » la grande région naturelle dont ils font – sans exclusive – leur domaine d'études et à laquelle tant de naturalistes, célèbres dans l'histoire des sciences, ont conféré une signification exemplaire. Toute personne désireuse de découvrir et comprendre les richesses d'un tel patrimoine et d'en faire progresser la connaissance est donc la bienvenue parmi nous, qu'elle réside à Paris, en Île-de-France ou en quelque autre région.

Notre Association a été fondée en 1904 pour illustrer une pratique concrète des savoirs naturalistes. Elle réalise à cette fin, chaque année, plus de quarante excursions multidisciplinaires dans le Bassin de Paris et un ou deux voyages plus lointains. Ce programme de terrain est complété, de décembre à février, par des conférences, séances de démonstrations et visites. C'est ainsi qu'au total **les activités de l'association se suivent régulièrement chaque semaine.**

Les excursions ont lieu - sauf exception - le dimanche. Elles sont dirigées par des amateurs éprouvés, des spécialistes avertis ou des enseignants expérimentés, tous convaincus de la *valeur didactique, culturelle et scientifique de l'Histoire naturelle « aliment de l'intelligence »*.

Très attachée aux traditions de partages intellectuels et amicaux entre chacun des siens, sans considération d'âge ¹⁾, de position sociale ou professionnelle, de qualification ou de compétence, **l'Association est ouverte à tout le monde.** Amateurs, chercheurs, curieux, débutants, étudiants, maîtres écoutés, randonneurs... se retrouvent parmi nous dans une parfaite ambiance de bonne compagnie. La vie des NATURALISTES PARISIENS tient ainsi, pour l'essentiel, aux efforts personnels (de travail, d'assiduité, d'émulation, de **recrutement**) mis par tous au service d'un approfondissement mutuel de leurs expériences pour la promotion des savoirs naturalistes.

Les NATURALISTES PARISIENS éditent, sous le titre de *Cahiers des Naturalistes*, un bulletin scientifique en français, imprimé en France. Ces *Cahiers...* publient des articles originaux d'observations, de recherches et de discussions, des comptes-rendus d'excursions, une revue bibliographique et des relevés des publications de nos collègues. Ils prolongent les excursions en vue de l'accès à la **culture naturaliste écrite** et contribuent à la réputation de l'Association vis-à-vis des tiers. Ils accueillent les travaux d'Histoire naturelle intéressants tous les départements français (outre-mer compris), l'Europe et la Région paléarctique. En tant qu'organe d'une société savante, ils ne se démodent pas et l'usage rétrospectif de leur collection s'impose en permanence avec le plus grand profit.

Les NATURALISTES PARISIENS s'interdisent toute allégeance idéologique. Ils ne dépendent d'aucun organisme officiel et ne sont ni un service public, ni une entreprise commerciale. Les administrateurs, directeurs d'excursions, etc., sont strictement bénévoles et ne perçoivent pas d'honoraires.

La cotisation vaut pour l'année civile ²⁾. Elle est, pour 2023, de 42 € (bienfaiteurs : 84 €) ³⁾. Elle est payable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association :

Les Naturalistes Parisiens

adressé directement au Trésorier M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil

Les programmes d'activités, distribués régulièrement, précisent les conditions pratiques, générales ou particulières (heures, lieux, etc...) de participation. Les moyens de transport prévus (trains, autocars) sont les plus recommandables. Sauf avis contraire, on peut toutefois rallier les excursions en voiture individuelle, sous réserve d'observer les dispositions établies pour tous (v. encadré p. 3), en premier lieu, d'avoir acquitté sa cotisation dans l'éthique d'amicale solidarité que l'Association entend illustrer et préserver.

Aux fins de recrutement de nouveaux adhérents, chaque membre reçoit nos programmes en double et d'autres exemplaires sont DISPONIBLES À SA DEMANDE.

¹⁾ Les mineurs, admis à partir de 15 ans révolus, doivent fournir une autorisation parentale écrite.

²⁾ Il est cependant de tradition que les adhésions nouvelles prises à partir de septembre valent pour la fin de l'année en cours et l'année suivante.

³⁾ Une cotisation réduite de membre titulaire (14 €), hors service des Cahiers..., est réservée aux membres d'un même foyer comptant déjà un membre actif ou, sur leur demande, à titre temporaire, aux mineurs et aux étudiants non salariés de moins de 25 ans.

Insigne — L'insigne « NP » des *Naturalistes Parisiens*, modèle 1936, au Capricorne, aux couleurs et à la Nef de Paris, est disponible *pour les membres* au prix unitaire de 7,50 €. Le demander, en excursion ou en séance, aux collègues du Bureau.